



Aporia crataegi—Le Gazé

Heureuse observation !



Aporia crataegi, est un papillon faisant parti de la famille des Piérides. En France, c'est une espèce commune. On la retrouve facilement notamment au sud et centre du territoire. Cependant, il existe certaines zones où l'espèce est quasi inexistante. C'est le cas dans le nord, le Bassin parisien, la Haute-Normandie et une grande partie du Sud-Ouest. En Bretagne, le Gazé est réparti essentiellement en deux secteurs : un tiers Sud-Ouest de l'Ille-et-Vilaine et une large moitié Sud-Est du Morbihan. Les contacts hors de ces deux zones sont rares ! Ces observations pourraient correspondre à des individus erratiques. Cette espèce se reconnaît facilement par ses longues nervures soulignées de noir qui font ressortir ses ailes blanches.



Photo : Dominique Amelot

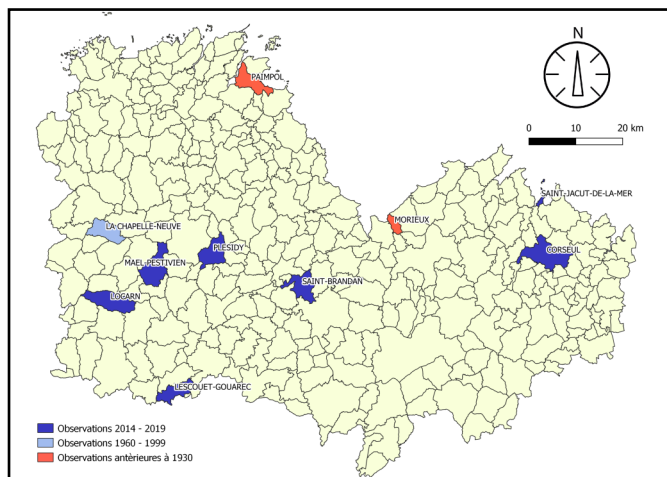
Dans la région, on le retrouve généralement dans les prairies naturelles riches en fleurs et bordées de haies épineuses. Sa chenille consomme des rosacées arbustives comme l'Aubépine. Ce papillon est d'ailleurs aussi connu sous le nom de Piéride de l'Aubépine. L'espèce vole en une génération printanière en mai et juin.



Photo : Dominique Amelot

Le 6 juin 2019, l'observation d'une femelle a été signalée par Dominique Amelot sur la commune de Corseul. L'observateur a pu observer la belle butiner quelques marguerites avant de pondre ses œufs sur de l'aubépine.

Etant donné le faible nombre d'observations dans les Côtes d'Armor (cf. **carte ci-après**), cette donnée est très intéressante. La dernière datait de 2014, signalée par Guillaume Laizet sur la commune de Plésidy. Toutes autres données sont les bienvenues, afin d'améliorer la connaissance de cette espèce dans le département.



Pour toute observation, nous vous remercions de nous la signaler sur l'adresse mentionnée ci-dessous. Il est important de préciser la date, le lieu et de joindre une photo.

Pour plus d'information ou tout signalement :
pa.rault@vivarmor.fr



Première rencontre des estranologues de Bretagne

Le 7 décembre à Lorient



Organisée par Bretagne Vivante, la première journée de l'Observatoire sur les changements des estrans se déroulera le 7 décembre à l'auberge de jeunesse de Lorient à partir de **9h30** :

41 rue Victor Schoelcher, 56100 Lorient

Au programme discussions, ressentis, témoignages, organisation de sorties et débats. Vous pourrez aussi participer aux ateliers de taxonomie organisés l'après-midi. Florence Gully et Marc Cochu, naturalistes du réseau, y présenteront notamment le travail d'inventaire réalisé dans le cadre d'[Estran 22](#).

Pour plus d'information :
[Téléchargez le programme](#)

Dernière sortie du Groupe « Patrimoine géologique 22 »

C'était le 16 novembre 2019

Samedi 16 novembre s'est déroulée une sortie dans la vallée de l'Arguenon, qui fait suite à celle du 9 novembre sous les explications de Gilles Marjolet. Le petit groupe a pu découvrir les formations géologiques de deux nouveaux sites : Lorgeril et Jugon-les-Lacs.



Photo : Michel Guillaume

Lorgeril



Photo : Michel Guillaume

Grande chaussée de Jugon-les-Lacs

Les participants se sont promenés à travers un paysage de caractère, encadré par le granite et le schiste. Ils ont notamment pu observer sous un œil aguerri différentes formations géologiques comme des migmatites, des metatexites ainsi que des diatexites. A travers plusieurs échantillons granitiques quelques filons quartzeux ont été découverts.

Pour plus d'information :

<http://vivarmorMG.over-blog.com>



Consultation publique

Pour la protection intégrale de toutes les espèces d'Amphibiens et Reptiles en France métropolitaine !

L'arrêté ministériel du 19 novembre 2007, fixe les listes des espèces d'amphibiens et reptiles protégées sur l'ensemble du territoire national. Celui-ci est en passe d'être révisé. La consultation publique du projet en ligne sur le site du ministère de l'environnement nous informe que la Vipère aspics (*Vipera aspis*) et la Vipère péliade (*Vipera berus*) ne seront pas intégrées dans la liste des espèces strictement protégées mais maintenues dans celle permettant leur destruction pour des raisons de sécurité.

Cette autorisation ne peut être envisageable compte-tenu du déclin massif que connaissent ces deux espèces. Il est important de savoir que la France est actuellement le seul pays européen à ne pas donner la protection totale aux vipères. Ce sont pourtant des espèces de nature craintive, la fuite fait partie de leur instinct de survie ! Le nombre de morsures est faible (< à 300/an) et les cas de mortalité restent anecdotiques. La dernière date de 2013 et s'est déroulée lors d'une manipulation publique. D'après de nombreux spécialistes, autoriser leurs destruction augmenterait plus le risque de morsure qu'autre chose ! L'enquête publique est en ligne jusqu'au dimanche 1^{er} décembre 2019. **Il est important de se mobiliser contre ce projet** non justifié et de montrer l'urgence de la protection des vipères sur le territoire. Il est temps d'en terminer avec le mythe des serpents tueurs et d'inculquer aux générations prochaines les bons réflexes à avoir afin de cohabiter sans crainte avec les serpents.

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site de la Société Herpétologique de France, [ici](#).

Et laissez votre avis et partagez avant le 1^{er} décembre :

[Lien vers la consultation publique](#)

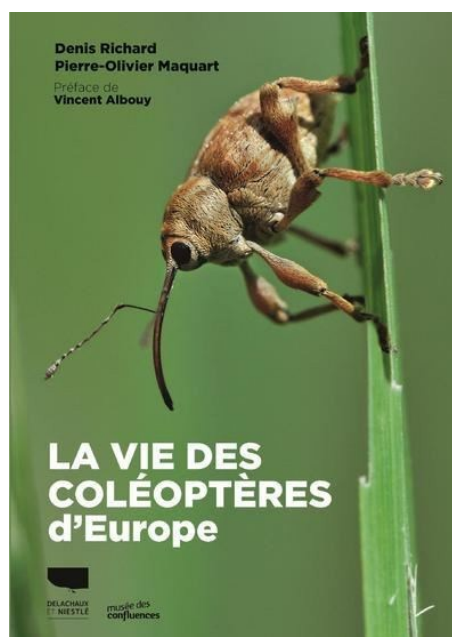
La vie des coléoptères d'Europe

Une minutieuse lecture, sur de surprenants petits êtres de la Terre !

C'est bientôt Noël ! S'il y a bien quelque chose qu'aiment les naturalistes ce sont les bouquins remplis d'anecdotes et de belles images sur la vie qui nous entoure... Entomologistes, vous êtes choyés ! En cette fin d'année 2019 nous assistons à la parution du nouvel ouvrage réalisé par Denis Richard et Pierre-Olivier Maquart aux éditions Delachaux, Niestlé et Musée des Confluences.

Vous retrouverez dans ce tirage des réponses à bon nombre de questions. Vous apprendrez les mœurs de près de 20000 espèces de coléoptères. Très bien illustré, c'est un ouvrage de qualité doté de 304 pages agrémentées de témoignages d'amateurs et de spécialistes.

Prix : 35 euros en librairie.





Appel à contribution

Inscription jusqu'au 15 décembre !



En janvier aura lieu une exposition photos organisée dans le cadre de l'Atlas biodiversité intercommunale par Lamballe Terre & Mer et VivArmor Nature. Participer à celle-ci en faisant don d'une ou plusieurs photos de votre composition. Elles sera présentée lors du festival Natur'Armor qui se déroulera au Haras de Lamballe-Armor les 31 janvier, 1^{er} et 2 février 2020.

Vous avez jusqu'au 15 décembre (minuit inclus) pour faire votre don !

Pour plus d'information :

[Rendez-vous sur le site de Lamballe Terre & Mer](#)

Bilan du crapaudrôme aux Landes de la Poterie

Vers une fermeture saisonnière de la route départementale ?

Le dispositif mis en place il y a 3 ans, touche à sa fin. Nous comptabilisons avec joie le sauvetage de 4090 amphibiens grâce à l'aide de plus de 60 bénévoles. Au total 355 jours d'opérations sur le site et plus de 1000 heures de bénévolat !

Des décisions doivent maintenant être prises quant à l'avenir de nos amis les batraciens. Etant donné le fort impact de cette route, le projet de fermer la route durant la période de migration pourrait prendre forme.

Désormais il n'y aura plus de crapaudrôme sur le site de la Poterie. Cependant des couloirs de migration impactés restent certainement à découvrir dans les Côtes d'Armor. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations afin de mettre en place ensemble les solutions à apporter !



Photo : VivArmor Nature

Pour plus d'information :

pa.rault@vivarmor.fr

Prochains comptages ornithologiques



Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc :

Mardi 3 décembre 8h45, mardi 10 décembre à 15h00, mercredi 18 décembre à 09h00

Rendez-vous 10 min avant le comptage à la Maison de la Baie située à Hillion.

Confirmation : Anthony Sturbois, 06 27 47 50 14 ou anthony.sturbois@espaces-naturels.fr.



Réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert :

Lundi 9 décembre à 15h30, mercredi 18 à 9h30 et vendredi 20 à 12h30.

Rendez-vous 10 min avant le comptage à la Maison du littoral située à Pleubian

Confirmation auprès du personnel de la réserve au 02 96 16 54 67

ou maison-littoral-pleubian@orange.fr.



18 C rue du Sabot - 22440 Ploufragan
Tél : 02.96.33.10.57
vivarmor@orange.fr
www.vivarmor.fr

Soutenu par :

